

Le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe

Lors de la Conférence du Commonwealth tenue à Vancouver en octobre dernier sous la présidence du Premier ministre du Canada, le Très Honorable Brian Mulroney, les chefs de gouvernement des pays membres de cette organisation ont réitéré leur engagement d'unir leurs efforts afin de contribuer au démantèlement de l'apartheid. Les objectifs du Commonwealth à cet égard sont énoncés dans la Déclaration de l'Okanagan et le Programme d'action concernant l'Afrique australe.

Les chefs de gouvernement ont reconnu l'importance de veiller à ce que l'apartheid continue de retenir l'attention de la communauté internationale et à ce que des pressions constantes soient maintenues sur le gouvernement de Prétoria. Tous les Etats membres, à l'exception de la Grande-Bretagne, ont donc accepté, comme le proposait le Canada, l'établissement d'un comité de ministres des Affaires étrangères, qui se réunirait périodiquement d'ici la prochaine réunion des chefs de gouvernement, à Kuala Lumpur en 1989.

Ce Comité a un large mandat : «stimuler et orienter, à un haut niveau, la réalisation des objectifs convenus» par les

chefs de gouvernement dans la Déclaration de l'Okanagan.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le Très Honorable Joe Clark, présidera le Comité, dont les autres membres sont les ministres des Affaires étrangères des pays suivants : Australie, Guyana, Inde, Nigéria, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Il s'est réuni pour la première fois à Lusaka, en Zambie, les 1^{er} et 2 février dernier. La fréquence et les lieux des réunions ultérieures ont été fixés à Lusaka.

Le Comité a examiné, avec l'aide du Secrétariat du Commonwealth, les moyens d'élargir, de resserrer et d'intensifier le programme de mesures économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud en vigueur ; il a comme priorité d'encourager et de secourir les victimes et les adversaires de l'apartheid en Afrique du Sud ; il a étudié des moyens de contrer les effets de la propagande et de la censure pratiquées par l'Afrique du Sud ; il a défini des modalités de promotion du dialogue entre les Sud-Africains ; débattu les perspectives d'accession de la Namibie à l'indépendance et examiné les moyens de renforcer la capacité des voisins de l'Afrique du Sud de résister à la politique de déstabilisation suivie par Prétoria.

Le Canada considère que le Commonwealth a un rôle crucial à jouer pour faciliter un changement pacifique en Afrique australe et il contribuera aux travaux du Comité par tous les moyens à sa disposition.

Conférence de Coordination du Développement de l'Afrique australe (CCDAA)

La Conférence de Coordination de Développement de l'Afrique Australe (CCDAA) est un organisme régional regroupant neuf pays d'Afrique australe (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique) qui se vouent à l'accroissement du développement économique au moyen d'une intégration régionale et d'une autonomie collective accrues. La Conférence a été officiellement établie en 1980 au cours d'une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement à Lusaka, en Zambie. Cette rencontre a abouti à la déclaration de Lusaka, qui renferme les principes directeurs devant permettre aux Etats membres de la CCDAA d'atteindre l'autosuffisance économique.

Chaque année, des programmes et projets, élaborés et approuvés par les Etats membres de la Conférence, sont soumis aux donateurs de la communauté internationale dans le cadre de la conférence consultative annuelle de la CCDAA. Les activités de l'organisation visent essentiellement la mise en place et la modernisation de l'infrastructure physique de la région, particulièrement dans les domaines du transport, des communications et de l'énergie. Des progrès sensibles ont été enregistrés à cet égard en dépit d'interventions répé-

- Les activités de la CCDAA visent la modernisation des transports et des télécommunications, mais aussi la formation des futurs cadres africains.

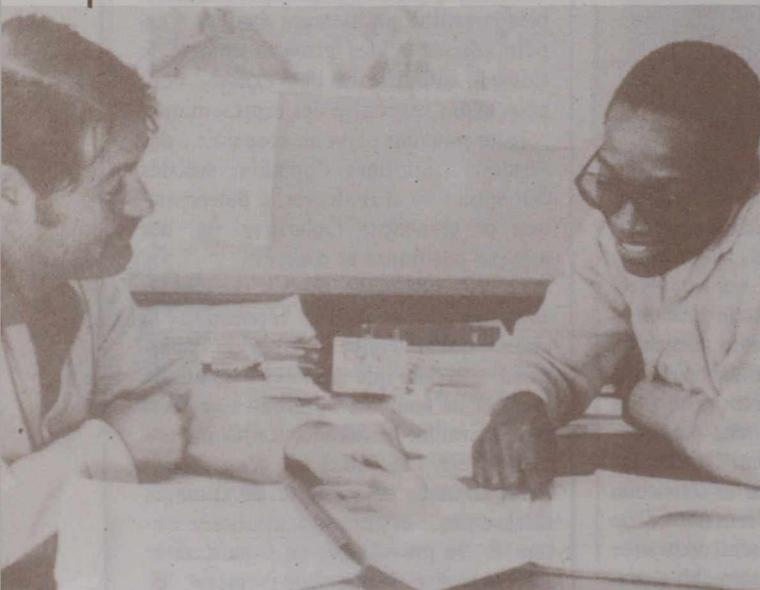


Photo ACDI : P. Chiasson

